



SUCCESSION D'AGRESSIONS **SUR PERSONNEL**

Les jours se suivent et se ressemblent dans notre établissement pour le personnel de surveillance en terme d'agressions.

*Le 29 février 2024 aux environs de 13h30 le détenu F hébergé au QHC fait des reproches au surveillant en lui disant ceci : << **Surveillant c'est à cause de toi si les auxiliaires buandiers n'ont pas pris mon linge, c'est aussi de ta faute si j'ai passé un séjour au quartier disciplinaire.**>>*

*Moins de deux minutes plus tard l'énergumène demande à aller à la bibliothèque. Après vérification auprès du **surveillant PCC**, le collègue informe le détenu qu'il est prévu pour 14h15.*

En voulant le réintégrer dans sa cellule, le détenu a opposé une résistance violente et s'en suivi un coup de poing à l'épaule gauche du surveillant. L'alarme fut déclenchée par le surveillant avant de se retrouver au sol avec le détenu qui finit par lui donner un coup-de-poing au visage.

L'intervention rapide des renforts a pu mettre fin à cette agression.

Tous les voyants sont au rouge au vu du nombre incessants
d'agressions violentes et rapprochées.

Mr Le Directeur, Que Comptez vous Faire Pour Que La Peur
Change De Camp?

- **Le Bureau Local FO Justice** apporte tout son soutien au collègue et lui souhaite un prompt rétablissement ;
- **Le Bureau Local FO Justice** exige une sanction exemplaire et le transfert de ce voyou après avoir purgé sa peine au quartier disciplinaire ;
- **Le Bureau Local FO Justice** se tient à la disposition du collègue agressé pour toutes démarches administratives.

Adresse du Bureau local : route de Sezanne
10370 Villenauxe la grande

Mail :

Tel :

SLP FO Justice Villenauxe la grande
Le : 02/03/2024

